

APERÇU

Groupe Ressources naturelles, IIED

Nom du projet :

LandCam: sécuriser les droits liés aux terres et aux ressources et améliorer la gouvernance au Cameroun

Chargée de projet :

Amaelle Seigneret

Période :

Février 2017-Janvier 2023

Budget :

EUR 4,507,985

Objectifs :

Le Cameroun est en train de réviser ses lois sur les terres et les ressources naturelles. Alors que les pressions commerciales sur les terres et les ressources s'intensifient et qu'un cadre juridique obsolète ne parvient pas à protéger les droits des communautés, LandCam soutient la réforme du droit foncier en pilotant des initiatives visant à améliorer la gouvernance des ressources dans les zones rurales et à aider les citoyens à participer au processus de réforme politique.

Cette publication est issue du travail de Michelle Sonkoue et Romuald Ngono, tous deux experts en gouvernance des ressources naturelles et en droit autochtone.

RÉSUMÉ

LandCam a mis l'accent sur la défense des droits des groupes sociaux marginalisés, tels que les peuples autochtones, et a formulé des recommandations pour la réforme du droit foncier au Cameroun en s'appuyant sur la recherche, le dialogue, la mobilisation et le plaidoyer dans les régions rurales. Le projet a nécessité un engagement considérable auprès des détenteurs de droits fonciers, du gouvernement, des autorités traditionnelles, du secteur privé, des médias et du grand public. LandCam a été mis en œuvre par le Centre pour l'environnement et le développement (CED) et le Réseau de lutte contre la faim

Utiliser le dialogue pour remédier aux conflits fonciers

Soutenir l'action collective des communautés au Cameroun leur permet de mieux exprimer leurs besoins

Au Cameroun, l'augmentation des investissements à grande échelle, dans des secteurs tels que l'agro-industrie, l'exploitation minière et forestière, a entraîné de nombreux transferts de droits fonciers des communautés locales vers les acteurs commerciaux. Mais ces transferts négligent souvent les droits des communautés à la consultation, à l'information et au consentement. Les investissements entraînent des déplacements fréquents et/ou la perte d'accès à des zones et des ressources cruciales. Ils sont souvent source de conflits, ignorent les priorités locales ou ne génèrent pas de bénéfices substantiels.

Ici, nous revenons sur les principaux enseignements tirés du travail de LandCam pour soutenir les communautés affectées par une plantation agro-industrielle dans la réserve de faune du Dja, une zone protégée du sud du Cameroun. Depuis que la concession a été attribuée en 2008, la plantation a empiété sur les terres utilisées par les communautés locales, provoquant de graves impacts sociaux et environnementaux. Le conflit entre la communauté et l'investisseur qui en résulte a engendré des tensions au sein et entre des groupes d'acteurs plus larges, notamment les communautés

affectées, les autorités traditionnelles, les autorités locales et régionales et les acteurs de la conservation.

Pourquoi instaurer un dialogue ?

Dans la réserve du Dja, les communautés touchées n'ont pas pu exprimer de doléances par l'intermédiaire de la commission consultative, qui a donné son feu vert à l'acquisition de terres à grande échelle. L'absence de tout autre mécanisme institutionnel a entraîné une lassitude des communautés et affaibli leur cohésion. L'établissement d'un dialogue multi-acteurs inclusif a été une étape importante pour permettre aux communautés d'exprimer leurs préoccupations et leurs demandes. Le CED leur a fourni un soutien juridique et technique pour participer au processus, en employant une approche basée sur les droits pour permettre aux communautés de s'engager de manière significative.

Un dialogue multi-acteurs efficace et inclusif doit :

- **Être sensible au contexte et ancré dans le contexte :** les organisations qui encadrent le dialogue doivent recenser toutes les parties prenantes (en particulier au niveau

au Cameroun (RELUFA), avec l'appui technique de l'IIED.

LE CHANGEMENT EN ACTION

LandCam reconnaît l'autonomisation juridique comme un processus mené par ceux dont les droits sont en jeu et par lequel l'action collective permet aux groupes marginalisés de devenir des acteurs du changement. En 2018–2019, dans le cadre du projet LandCam, CED a soutenu un dialogue multi-acteurs dans la réserve de faune du Dja afin de régler un conflit lié à la terre entre les peuples autochtones, les communautés locales et un investisseur agro-industriel à grande échelle. Le dialogue du Dja a réuni l'investisseur, les communautés affectées, des acteurs de la conservation environnementale, des représentants du gouvernement local et d'autres organisations de la société civile. L'objectif était de trouver des solutions permettant aux communautés ayant des revendications légitimes sur les terres de maintenir leurs moyens de subsistance de manière durable et de disposer d'un accès sécurisé aux ressources, tout en répondant aux objectifs de conservation de l'environnement. Le CED et ses partenaires locaux ont cherché à accompagner les membres des communautés en leur apportant un soutien juridique et technique, notamment en matière de connaissances juridiques, de stratégie et d'organisation, de négociation et de représentation, ainsi qu'une formation au leadership pour les groupes marginalisés tels que les populations autochtones et les femmes. Ce dialogue a aidé à mieux comprendre les différences de points de vue entre les investisseurs et les communautés, et a permis à ces dernières de mieux formuler leurs demandes.

ENSEIGNEMENTS CLÉS ET INNOVATIONS

Les dialogues peuvent contribuer à remédier à d'importants déséquilibres de pouvoir dans les relations entre investisseurs et communautés, ainsi qu'à prévenir et gérer les conflits liés à la terre. Mais pour être mis à l'échelle de façon efficace, les lois foncières et les procédures d'investissement doivent faire des cadres de dialogue inclusifs une obligation légale, en utilisant des critères solides pour la consultation des communautés, le consentement et le partage des bénéfices. Réunir de multiples parties prenantes peut contribuer à résoudre les problèmes fonciers en favorisant une approche plus coordonnée et intégrée entre différents secteurs, tels que la conservation et le

intracommunautaire) ainsi que la chaîne d'investissement pour identifier tous les acteurs liés à l'investissement et leurs obligations.

- **Évaluer les relations de pouvoir** pour comprendre les différents intérêts et les déséquilibres en termes de capacité et d'influence et pour aider les communautés affectées à s'organiser et à participer aux négociations (par exemple en prévoyant un soutien juridique indépendant). Une attention particulière a été accordée aux groupes marginalisés au sein des communautés, tels que les femmes et les peuples autochtones, compte tenu de leurs besoins spécifiques.
- **Convenir de mécanismes de consensus ou de compromis :** toutes les parties prenantes doivent se mettre d'accord sur la conception et les termes du dialogue, de façon à ce qu'ils soient adaptés au calendrier, à la culture et aux langues des communautés concernées.
- **Être animé et supervisé de manière indépendante** afin d'éviter tout parti pris en faveur des acteurs les plus puissants et pour garantir la redevabilité dans l'application des décisions.

La mise en place du dialogue a permis d'améliorer la communication et la collaboration entre les communautés touchées et les autres parties prenantes et a conduit à deux changements importants : la société mère américaine a adopté une politique de "déforestation zéro" (applicable à ses activités dans le monde entier) ; et la société d'exploitation a mis fin à la déforestation dans la concession sur les zones non plantées.

Défis et leçons apprises

Malgré des progrès positifs, l'équipe d'appui communautaire du CED a également noté un certain nombre de défis. Les leçons ci-après seront importantes pour faire avancer les dialogues entre communautés et investisseurs dans le Dja et ailleurs.

Gérer les intérêts divergents pour atteindre des compromis. Le dialogue a rassemblé de nombreux acteurs de différents secteurs, tels que la conservation, une société de

plantations, des membres des communautés et de la société civile, dont beaucoup avaient des objectifs et des approches divergents ou conflictuels. Le dialogue aurait eu plus d'impact si ces intérêts concurrentiels avaient été mieux identifiés dès le départ afin d'anticiper les sujets de désaccord potentiel. Ceci est essentiel pour créer de bonnes conditions afin d'arriver à des compromis, si le consensus ne peut être atteint.

Lutter contre les déséquilibres de pouvoir. Des déséquilibres de pouvoir ont été observés entre les acteurs participant au dialogue, y compris au sein des communautés et entre elles. Les acteurs les plus instruits ou les plus influents ont souvent essayé d'influencer les résultats en leur faveur. Cela peut avoir un effet décourageant sur les communautés et souligne l'importance cruciale de recourir à un soutien juridique indépendant pour les communautés et à un facilitateur neutre pour encadrer le processus de dialogue.

Améliorer la mobilisation communautaire. Une autre leçon clé qui a émergé est l'importance de renforcer l'organisation et la mobilisation intra-communautaires. Sans cela, l'impact potentiel d'un dialogue est limité. Les communautés doivent être préparées longtemps à l'avance pour être en mesure d'évaluer et de définir leurs divers besoins et demandes. Des discussions internes plus soutenues et mieux informées auraient pu déboucher sur des propositions plus solides, avec les communautés parlant d'une seule voix.

Et ensuite ?

Le dialogue dans le Dja faisait partie d'un programme plus large de recherche et de plaidoyer visant à améliorer la gouvernance des investissements fonciers. Le CED continuera à travailler avec des chefs et représentants communautaires formés pour favoriser une plus grande discussion et organisation interne afin que les communautés soient mieux préparées à devenir des acteurs du changement.

Cependant, la plupart des investisseurs sont peu ou pas du tout incités à participer à des dialogues qui pourraient les amener à faire des compromis en faveur d'une communauté. Les initiatives

développement. Mais les dialogues doivent également trouver un équilibre entre des intérêts et des objectifs divergents, afin d'arriver à des compromis efficaces tout en protégeant les droits des personnes marginalisées. Une forte mobilisation communautaire et une organisation collective sont essentielles pour que les communautés puissent participer de manière significative aux dialogues. Il faut beaucoup de temps et d'efforts pour que les communautés — en particulier les membres vulnérables — reçoivent un soutien indépendant adéquat.

L'AVIS D'UN PARTENAIRE

“Le cadre de dialogue répond à des besoins essentiels des communautés riveraines de projets à forte emprise foncière, qui font souvent face à un manque d'information et d'espace où s'exprimer sur la gestion des ressources. Il est important de désigner des représentants légitimes et bien outillés pour défendre les intérêts collectifs et assurer la transparence des décisions qui y sont prises.”

Martin Biyong, Directeur du Centre pour le développement local alternatif (CEDLA)

Le présent document a été réalisé dans le cadre du projet LandCam, avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne peut en aucun cas être perçu comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.



Cofinancé par / Co-funded by



Une exploitation agricole à petite échelle au Cameroun.

Crédit : Flore de Preneuf/World Bank via Flickr, CC BY-NC-ND 2.0

concluantes comme le dialogue du Dja resteront donc limitées et difficiles à étendre, à moins que les dialogues entre communautés et investisseurs ne soient systématisés par la loi. Le CED et ses partenaires continueront à plaider pour des réformes législatives, telles que l'amélioration des cadres juridiques pour les procédures d'investissement avec des critères solides pour la consultation, le consentement et le partage des bénéfices.



Knowledge Products

L'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) promeut le développement durable, en reliant les priorités locales aux défis mondiaux. Nous soutenons certaines des populations les plus vulnérables du monde pour faire entendre leurs voix dans la prise de décisions.